

Non encore réclamés et... à perversité! l'habit... de magistrat de police!

M. de Chabonnel, dont nous avons annoncé la maladie il y a quelque temps, et ensuite la convalescence, est sur le point de nous quitter.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

Une assemblée de la Société de Tempérance a eu lieu le 22 du courant, dans le but de témoigner leur extrêmes regrets de la perte qu'il font dans la personne de messire Hudon vicair général de ce diocèse et président de la société de tempérance.

Le révérend père Chiniquy, l'apôtre zélé et infatigable de cette belle société, fut appelé à la présidence de cette assemblée, et s'adressa aux personnes réunies avec son éloquence et son onction ordinaire, et fit éloges de feu messire Hudon, déplorant l'immense vide que laisse après lui ce digne prêtre; après quoi les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par Hubert Paré, écrivain, secondé par M. David Peltier.

Résolu.—Que la société de tempérance dans la vive et poignante douleur qu'elle éprouve de la mort de son président le révérend M. H. Hudon, vicair général du diocèse ne trouve de consolation que dans la pensée que le Dieu des miséricordes l'a appelé au ciel pour couronner son héroïque charité avec laquelle il s'est sacrifié pour secourir ses frères souffrants.

Proposé par M. David Peltier secondé par M. T. Tessier.

Résolu.—Qu'en reconnaissance des services reçus du révérend M. Hudon, la société de tempérance fera chanter un service solennel dans la cathédrale pour le repos de son âme.

Proposé par M. Jos. Robillard, secondé par M. Amable Jodoin.

Résolu.—Que la meilleure manière de faire connaître notre respect pour la mémoire de notre défunt et vénérable président est de garder le souvenir des vertus qu'il nous a prêchées par ses paroles comme par ses exemples, et de travailler plus que jamais à le suivre dans le soutien des vertus chrétiennes et surtout de la tempérance.

Proposé par M. Aug. Laberge, secondé par M. Chs. Viau.

Résolu.—Que la société de tempérance entièrement absorbée par la perte immense qu'elle a faite dans la mort de M. Hudon, ne peut procéder à aucune affaire en ce moment et en conséquence la nomination d'un nouveau président est ajournée à la prochaine assemblée.

AUG. LESPÉRANCE, Sec.

Hier soir, à eu lieu l'assemblée du comité constitutionnel de la réforme et du progrès, comme on l'avait annoncé dans les divers journaux de cette ville. Cette assemblée, qui était nombreuse, était animée des meilleures dispositions, et pleine de la grande pensée qui a présidé à sa formation. Le temps n'est pourtant pas loin où cette grande et puissante institution, surgie de la nécessité et de la justice, aura étendu ses nouveaux bienfaits sur tout le pays. Il est temps plus que jamais d'organiser. M. Aylwin a discouru plus de deux heures sur les besoins et les avantages de l'organisation et sur le travail de la chambre et de l'administration durant la dernière session.—Journal de Québec.

(Du Courrier de la Nouvelle-Orléans.)

L'épidémie régnante. — La fièvre jaune a fait de terribles progrès depuis le samedi 13 août. Le rapport hebdomadaire du bureau de santé accusait à cette date pour la semaine qui a fini samedi le 7 du courant, le nombre total des décès occasionnés par le même fleau s'est élevé à 133.

Lugubre recapitulation. — Depuis le 1er novembre 1845 jusqu'au 1er novembre 1845, il y a eu parmi les bateaux à vapeur qui naviguent sur les rivières de l'Ouest seulement, 145 sinistres, par suite desquels 310 personnes ont perdu la vie et 93 autres ont été plus ou moins grièvement blessées. 246 vaisseaux sont entièrement perdus, et 29 fortement endommagés. La perte en argent doit s'élever au moins à cinq millions de piastres.

Nous appelons l'attention de nos autorités religieuses et du public sur la correspondance suivante qui renferme des pensées et des sentiments que la majorité de nos lecteurs catholiques partageront nous en sommes sûrs.

Monsieur l'Éditeur, Quel est le catholique qui ne se soit empressé, ces jours derniers, d'aller offrir ses vœux les plus ardents, à l'Église de Notre-Dame de Bonsecours, pour demander au ciel de nous conserver notre cher et vénérable évêque et éloigner de nous le fleau qui nous menace.

Mais aussi, quel est le catholique qui n'ait senti son cœur rempli d'une immense dégoût à la vue des constructions qui s'élèvent, ou plutôt qui rampent comme d'immenses serpents, autour de cette Église devenue aujourd'hui surtout, si intéressante pour nous.

En vérité nos fabriciens n'y pensent pas de faire continuer pareil travail. Jusqu'à ce jour, on isolait le lieu de la prière car la prière veut la solitude, le silence, le recueillement. Et le temple chrétien, par excellence lieu de la prière, théâtre journalier des plus sublimes mystères, aime aussi la solitude, l'isolement.

Comment donc nos fabriciens, ont-ils eu l'inconcevable idée d'attacher à une église les ignominieuses boutiques dont on l'enveloppe en ce moment? Est-il un seul homme tant soit peu respectable et indépendant qui consentit à voir élever sous ces chassises de pareils gardes-corps?

Que veut-on faire de ces constructions qui ne choquent pas moins le bon goût que le sentiment religieux du public? Se propose-t-on d'en faire des écuries, ou quelque chose d'encore pis, ou bien sont-elles destinées à faire des tap-room ou des magasins? mais quels marchands, à moins qu'ils ne soient juifs, voudront ainsi suspendre leur comptoir aux murs d'une église. Jamais un catholique, pas même un protestant ne consentira à commercer dans un pareil lieu. L'un et l'autre se rappelleront ce que nos fabriciens semblent avoir oublié: savoir que Notre Seigneur n'aimait pas du tout à voir les marchands si près du temple, et qu'un jour en ayant trouvé plusieurs qui s'étaient établis sous les portiques, il les chassa à coup de fouets, en disant: "ma maison est une maison de prière et vous en avez fait une caverne de voleurs."

Je suis un peu superstitieux, M. l'Éditeur, et c'est pour cela que j'ai remarqué que ces inconvenables constructions (qui se font sans doute sans l'autorisation de l'évêque, contrairement aux règles) ont déjà coûté la vie à un de nos prêtres, M. Godefroid.

Vous allez rire de moi, mais n'importe. Je vous avouerai naïvement que cet événement m'a paru d'un très mauvais augure. Et plusieurs à qui j'ai communiqué ma pensée, la partagent.

Permettez-moi donc de me servir de votre intéressant journal pour protester avec toute la puissance de ma foi catholique, contre ces constructions, ridicules, et bonnes tout au plus à nous attirer le juste mépris des étrangers.

UN CATHOLIQUE DE MONTREAL.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Une correspondance de Mexico adressée au journal espagnol la Patria de la Nouvelle-Orléans résume avec une rare justesse la situation présente du Mexique.

"Je suis quant à moi, dit le correspondant de cette feuille, vraiment émerveillé de voir la manière dont Santa-Anna et les siens continuent à manifester leur intention de guerroyer, tandis que leurs actes ne sont jamais d'accord avec leurs paroles. Nous avons des armes et des forces en suffisante quantité pour exterminer une armée envahissante, fût-elle deux fois plus forte que celle qui vient avec le général Scott, mais à mon avis il nous manque le principal: la DÉCISION. L'aspect de la ville n'a rien qui indique la terreur que devrait inspirer la situation où nous nous trouvons, rien qui fasse supposer l'existence de l'indignation et la haine qui devrait soulever tous les cœurs patriotes, à l'approche d'un envahisseur que nous ne pouvons jamais aimer.

"J'avoue que je ne comprends pas le caractère des Mexicains. Santa-Anna lui-même nous oblige à former de lui une opinion qui change tous les jours. Est-il possible que nous permettions que l'on foule impunément nos droits aux pieds jusqu'à la dernière extrémité? ... Voyant les protestations et les promesses qu'ils font tous les jours, je ne puis concevoir comment ils s'humilieraient au point de conclure une paix radicale et déshonorante, et pourtant, on assure et beaucoup de gens respectable y ajoutent foi, on assure que dans le plus bref délai possible, un arrangement amiable sera définitivement conclu."

Forces américaines au Mexique.—Le Flag de Matamoros contient un relevé des forces américaines actuellement au Mexique, avec leur distribution sur les divers points du territoire que nous ne croyons pas sans intérêt de reproduire.

Table with columns: Under the general Taylor, Under the general Scott. Rows: Buena Vista, Monterey, Cerralvo, Haut Rio-Grande, Bas Rio-Grande, Total, Total général.

Mariages.

A Québec, le 21, par messire Charet, M. L. A. Noël, à celle. Zoé Fréchette. A la cathédrale de Québec, le 24, par M. Martineau, M. E. Valléant, à Dlle. Julie Laberge.

Décès.

En cette ville, le 23 du courant, George, enfant du major J. McCullum, âgé de six jours.

SITUATION DEMANDEE.

Un jeune homme de 16 ans, sachant passablement l'anglais et le français, désirerait trouver une place comme commis, dans un magasin. S'adresser aux bureaux de la revue Canadienne. 27 août 1847.

PERDUE

Ce matin, de la rue St. Vincent à la rue Sanguinet, par la rue Notre-Dame, une grande TABATIÈRE en argent, ayant d'un côté une guirlande de feuilles d'érables, et l'autre côté un St. Jean-Baptiste. Celui qui la rapportera au bureau de la Minerve, sera récompensé. 27 août.

CIDRE EN BOUTEILLE.

Le Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE EN BOUTEILLES de la meilleure qualité, nouvellement reçu. ED. MERCIER. Hotel Québec, 27 août 1847.

THEATRE ROYAL.

QUA RREDALHOUSIE. CE SOIR, VENDREDI, Sera joué L'OPERA DE BELLIRII, LA SOMNAMBULE.

DEMAIN SOIR, SAMEDI, LE POSTILLON DE LONGJUMEAU. Sera répété. Voir programme.

L'ORIENT.

Ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre du Séminaire de Québec.

LES Souscripteurs à cet ouvrage, sont avertis que les premières Livraisons sortiront la semaine prochaine.—27 août 1847.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE ANNUELLE DE PEAUX REPASSÉES D'EUROPE, PELLETIERES, &c.

LES Sous-signés tiendront à leurs magasins, LUNDI le 30 du courant, leur VENTE ANNUELLE DE PEAUX REPASSÉES D'EUROPE, PELLETIERES &c., consistant en:

Peaux de Martre de Roche, peaux de Castor teint, et peaux de Neutre, peaux et doublures de dos d'Ecureuil, peaux et doublures de mouton de Russie et Astracan, imitation de loup cervier et peaux de léopard, peaux de loup marin et de loutre lustrées à long poil arraché, peaux de renard et de pécan lustré, peaux de jennette bleues, noires et brunes, peaux de lièvres bleues, noires et brunes.

Et autres articles. La vente à DEUX heures. CUVILLIER & FILS. 24 août.

SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ÉCONOMIE.

L'ASSEMBLÉE Générale des MEMBRES de cette Société aura lieu VENDREDI prochain, le 27 courant à la Chambre des membres de l'INSTITUT CANADIEN, à 9 heures P. M.

Tous les Comis-marchands qui n'en font pas partie, sont priés d'y assister. ALEX. MOUSSEAU, Président. J. B. E. DORION, Secrétaire Protempore. 24 août.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

- 1ÈRE ANNÉE. Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais). 2ÈME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine, (en anglais.) Tenue des livres.

- 3ÈME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

- 4ÈME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

- 5ÈME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; et dix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances. La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

CONDITIONS: Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. TRIBAUDIER, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNE, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHRETIEN, Catéchiste prof. M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur. 20 août.

EAU DE ST. LEON.

RECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon. L. J. HARKIN. 12 août.

AUX INSTITUTEURS.

UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister. Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp.

St. Marc, 16 août 1847.



AVIS.

VOU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."

Il est entr'autres choses, statué que les Prototaire des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet de élire les membres de "La Chambre des Notaires, spécialement le 1er, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Prototaire de la Cour de Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte. MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R. Montréal, 16 août 1847.

RÉCLAMATIONS

Contre le Gouvernement des États-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

ON demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des États-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les curés des parishes du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco)

On demande des informations de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSEACON. Cette dernière a demeuré longtemps à Varennes, a été mariée en seconde noces et demeurant l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Timothé Droulet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des États-Unis; pour ce il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-males peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne.) 8 août.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD. 1er juin.

SEL.

EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN de C. R. RADENHURST, 32, rue St. François-Xavier. 6 août.

MEUNIER & TONNELIER.

ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVEGEAU. Laprairie, 6 août 1847.



BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiraient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; et pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit permis de plans et devis pour la construction d'un pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de potasse. L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

DR. STRABINS,

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 53 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure. 13 août.

BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON:

Monsr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hinks, A. LaRocque, V. Président. H. Muftolland, John E. Mills. L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damasc Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis, Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des amédies et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres atours requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, et que le Bureau des Directeurs se réunira régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT.

1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet état, par état... \$29380 3 9/31 juillet.

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date... \$41447 18 6 do retiré do... \$2140 13 6

Augmentation depuis le 1er avril... \$20067 6 0 Balance due aux dépositaires ce jour... \$49417 8 9 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

SPECULATION.

La plus belle spéculation quise soit jamais présentée est maintenant offerte au public.

Pour la modique somme de £20, payable en 3 payemens et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avant estimé à £400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 60 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Anglicane, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOÛT prochain. Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurteau, écrivain, à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Guilleault, botaniste, rue Côté, No. 14. J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17. 17 août, 1847.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE. 3 août.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA SOCIÉTÉ offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 17 août.

CANAL LACHINE.

AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conserrée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné. Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Sect. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN emplacement de 210 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et ararin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté de la place de la Douane, nouvelle légation d'W. Dow.